



Cluster	Produit (Groupe)	Homologation n°	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Bio-solutions														
Biostimulant	AMATIS™	2017126F	Bassinage ou traitement du sol	L	S	NA	2 L/acre (5 L/ha)	Aucun	14 à 21	0	0			Amatis™ aide à revitaliser et à améliorer la rhizosphère autour des racines, ce qui favorise leur croissance et permet d'améliorer le rendement et l'uniformité.
	MEGAFOL	2016013D	Foliaire	L	S	S.O.	1,0 L/acre (2,5 L/ha)	Aucun	10 à 15	0	0			Aide les plantes à répondre aux stress abiotiques imprévus, notamment les dommages physiques, la chaleur, les basses températures et la sécheresse. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.
Fongicides														
Pourritures des racines	Quadris® (Groupe 11)	26153	En bandes et au goutte-à-goutte	SC	L	2	0,45 L/acre (1,1 L/ha)	Aucun	S.O.	12	1		Pourridié noir	
	Orondis® Gold (Groupe 4 + 49)	33508	En bandes et au goutte-à-goutte	EC	E	2	1,85 L/acre (4,57 L/ha)	Aucun	7	12	1	Stèle rouge du fraisier, pourriture du collet, pourriture phytophthoréenne des racines, stèle rouge du fraisier	Pourriture du collet	
	Orondis® Gold DC (Groupe 4 + 49)	35176												
	Ridomil Gold® (Groupe 4)	28474	Foliaire et en bandes	SL	S	2	Est du Canada : 0,4 L/acre (1 L/ha) Ouest du Canada: 20 mL/100 m	Aucun	30	12	S.O.	Stèle rouge du fraisier		Une seule application est permise dans les plantations établies dans l'Ouest canadien.
	Scholar® (Groupe 12)	29528	En bandes et au goutte-à-goutte	SC	L	2	0,49 L/acre (1,2 L/ha)	Aucun	S.O.	12	1		Pourridié noir	Ne pas appliquer plus de 552 g de fludioxonil par hectare par saison.
Pourritures des fruits	Bravo®ZN (Groupe M)	28900 33515	Foliaire	SC	L	3	1,4 L/acre (3,5 L/ha)	Aucun	10 à 12	12	30	Moisissure grise		Effectuer un traitement à l'automne. Effectuer deux traitements de préfloraison le printemps suivant, l'un dès l'apparition des nouvelles pousses et l'autre de 10 à 12 jours plus tard.
	Bravo®ZNC (Groupe M)	30827	Foliaire	EW	L	3	470 à 597 mL/acre (1161 à 1475 mL/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Moisissure grise causée par Botrytis	Anthracnose	Ne pas appliquer plus de 512 g de difenoconazole par hectare par saison
	Inspire®Super (Groupes 3 + 9)	33207	Foliaire	SC	L	2	0,4 L/acre (1 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Pourriture grise		Ne pas appliquer plus de 552 g de fludioxonil par hectare par saison.
	Miravis®Prime (Groupes 7 + 12)	30518	Foliaire	SC	L	3	0,35 à 0,4 L/acre (0,87 à 1,0 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	1	Anthracnose, blanc		Une résistance aux fongicides ayant un mode d'action QoI a été signalée; les performances peuvent en être affectées. Ne pas appliquer plus de 512 g de difenoconazole par hectare par saison.
	Quadris®Top (Groupes 3 + 11)	28189	Foliaire	WG	W	3	314 à 395 g/acre (775 à 975 g/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Moisissure grise, anthracnose	Blanc (oïdium)	Ne pas appliquer plus de 552 g de fludioxonil par hectare par saison.
	Switch® (Groupes 9 + 12)	28189	Foliaire	WG	W	3	314 à 395 g/acre (775 à 975 g/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Moisissure grise, anthracnose	Blanc (oïdium)	Ne pas appliquer plus de 552 g de fludioxonil par hectare par saison.
Insecticides														
Acarifens	Agri-Mek® SC (Groupe 6)	31607	Foliaire	SC	L	2	91 mL/acre (225 mL/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,25 % v/v	7 à 10	12	voir commentaire	Tarsonème du fraisier, tétranyque à deux points, tétranyque de McDaniel		Application avant la récolte : 3 jours. Application après la récolte : 10 mois.
Large spectre	Matador® (Groupe 3)	24984	Foliaire	EC	E	3	42 mL/acre (104 mL/ha)	Aucun	7	12	7	Anthonome de la fleur du fraisier, cercope des prés, punaise terne	Charançon noir de la vigne (adultes)	Appliquer tôt le matin, avant que la température ne grimpe, ou le soir, après que la chaleur du jour soit passée.

* Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette d'un produit contient des fourchettes de doses, alors le présent guide de référence rapide énumérera soit : (i) la fourchette de doses complète; (ii) la fourchette de doses la plus courante; ou (iii) la dose la plus couramment utilisée.Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'EPI, etc.

Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca.

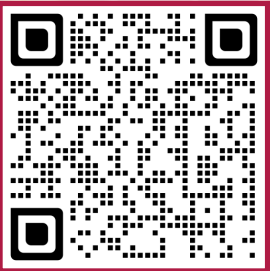
DS = Délai de sécurité
DAAR = Délai d'attente avant la récolte
S.O. = Sans objet

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Agri-Mek®, Bravo®, Dual II Magnum®, Inspire Super®, Matador®, Miravis®, Orondis®, Quadris®, Quadris Top®, Reflex®, Ridomil Gold®, Scholar®, Switch®, Turbocharge®, Venture® et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du groupe Syngenta. Amatis™ et Megafo!® sont des marques déposées de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. © 2024 Syngenta

MEGAFOL

Antistress et activation de croissance avec Megafo!®

Pour en savoir plus, rendez-nous visite ici:



Tirez fierté
de vos produits



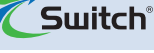
Accédez à des informations sur
la protection des cultures afin
de produire les récoltes les plus
commercialisables.



 Guide de référence rapide 2025 pour les fraises

Herbicides														
Graminées	 Dual II Magnum® (Groupe 15)	25729	Présemis incorporé et prélevée	EC	E	1	0,51 à 0,71 L/acre (1,25 à 1,75 L/ha)	Aucun	S.O.	12	30	Feuilles larges et graminées annuelles, souchet comestible		Ne pas utiliser sur le cultivar Joliette. Pour une application en bandes, utilisez proportionnellement moins de produit.
Graminées et feuilles larges	 Venture L® (Groupe 1)	21209	Postlevée	EC	E	1	0,24 à 0,81 L/acre (0,6 à 2 L/ha)	Aucun	S.O.	12	30	Graminées annuelles et vivaces		Respecter une période tampon de 5 à 7 jours avant ou après une application d'herbicide contre les feuilles larges.
Feuilles larges	 Reflex® (Groupe 14)	24779	Postlevée	EC	E	1	0,4 L/acre (1 L/ha)	Turbocharge® 0,25 % v/v ou agent tensioactif non ionique 0,1 % v/v	S.O.	12	77	Amarante à racine rouge, petite herbe à poux, chénopode blanc, moutarde des champs, renouée persicaire, morelle noire de l'Est, lampourde glouteron		Pour utilisation seulement dans l'est du Canada et en Colombie-Britannique. Sur fraises vivaces seulement.

 Moment approprié pour l'application

Dormance	Croissance végétative	Début de la floraison	Pleine floraison	Fruit vert	Prérécolte	Récolte	Rénovation
	 Ridomil Gold® 480 SL						
	 Orondis Gold DC						
	 Quadris®						
	 Bravo ZNC						
		 Inspire Super®					
		 Miravis Prime					
		 Switch®					
				 Quadris Top®			
	 AMATIS™						
	 MEGAFOL						
			 Agri-Mek® SC				
 Dual II Magnum®							
							 Venture L
							 Reflex®